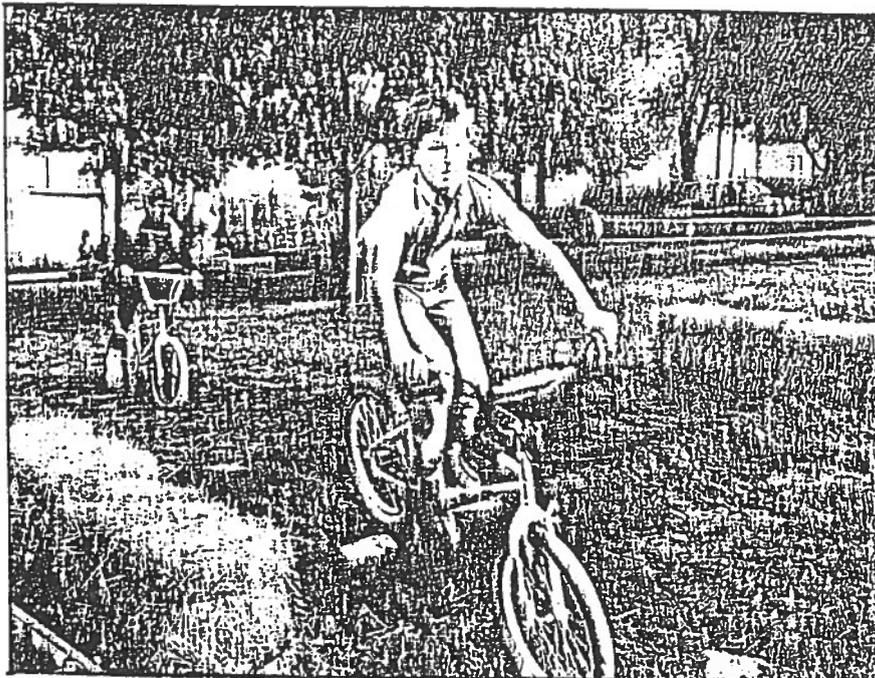


# VIVRE

## A



Cyclo-Cross à la Frairie

Photo A. PORTE

# MOUTHIERS-SUR-BOËME

### LE MOT DU MAIRE

=====

J'ai choisi ce mois ci, de vous entretenir de la responsabilité que chacun d'entre nous porte dans la bonne marche de notre collectivité. Il ne se passe pas de semaine sans que l'équipe municipale ait à prendre en compte des doléances du type :

"Ils ont encore laissé divaguer leurs chiens et nos poubelles sont renversées. Faites quelque chose", ou "Ils stationnent n'importe où et bloquent la circulation. Faites quelque chose", ou "Ils déposent leurs déchets n'importe où. Faites quelque chose".

Qui sont ces "ils", sinon nous-mêmes, c'est à dire des Monastériens.

La même personne qui se plaint des chiens n'hésitera pas à se garer sur le pont de la Boème dans le bourg. Celle qui se plaint du stationnement est peut-être la cause des dépôts sauvages. Nous sommes tous concernés.

FAITES QUELQUE CHOSE!

Bien sûr notre rôle d'élu

est de veiller, mais avant de prendre des mesures répressives, il nous paraît souhaitable de mettre chacun d'entre vous devant sa propre responsabilité.

- Le stationnement c'est l'affaire de tous.
- surveiller ses chiens c'est l'affaire de chacun.
- veiller au respect de la propreté de notre environnement, nous sommes tous concernés.

Il ne s'agit pas là d'affaires graves, mais dont la répétition peut nuire à l'harmonie de notre collectivité.

Devons-nous, comme certains le suggèrent, créer un poste d'agent de police municipale ?

Le budget aurait du mal à le supporter. Il faudrait alors envisager une augmentation des taux communaux d'imposition que nous refusons depuis 3 ans. Personnellement, je ne souhaite pas en arriver là, alors aidez-nous, ou plutôt, aidez-vous.

Bernard GERMON.

### CONSEIL MUNICIPAL

9 OCTOBRE 86

=====

#### ABRIS-BUS

Le Conseil Municipal a examiné les devis présentés par une entreprise de MOUTHIER-SUR-BOËME. Après en avoir délibéré, il a décidé de se donner un délai de réflexion avant de prendre une décision.

#### RUE DE L'EGLISE

Suite à une réunion qui a eu lieu à la Mairie entre les commerçants du bourg et la municipalité, il a été décidé de classer la rue de l'église en sens unique dans le sens bourg-église.

#### ECOLE MATERNELLE

Suite au changement d'horaire de l'école maternelle il sera accordé un quart d'heure supplémentaire aux 3 aide-maternelles par jour de classe, à compter du 3 Sept.86.

#### BUDGET SUPPLEMENTAIRE 86

##### Section fonctionnement

Dépenses ... 291 000,00 F

(Voir au verso)

#### Recettes

82-Reliquat 85 ..559078,34

73-subventions .. 98000,00

75-Taxe additionnelle-droits de mutation 24000,00

77-Subvention fiscale

15000,00

696078,34

Les recettes se montant à 696078,34 F, il a pu être prélevé la différence, soit 405078,74F pour la mettre en recettes d'investissement.

#### Section investissement

##### Dépenses

06-Déficit reporté 278 533,76

210-Acquisitions de terrains 115 000,00

232-Travaux de bâtiments 760 000,00

235-Zone d'emploi 500000,00

25-Prêts et avances

16 544,98

1 670 078,74

##### Recettes

10-subventions 712000,00 (dont Maison pour tous 220000 et salle des fêtes 235000)

11-Prélèvement sur recettes de fonctionnement

405 078,74

14-Taxe Locale d'Equipement + Dotation globale d'Equipement 15 000,00

16-Emprunts 538 000,00

1 670 078,74

SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES

Articles	Dépenses	PRIMITIF 86	DEPENSE révisé - budget fin. préalable	Votes du conseil municipal
<b>80 Denrées et fournitures</b> 370.000 340.592 61.500				
800	Produits pharmaceutiques et d'hygiène	500		
801	Alimentation	220.000	194.840	20.000
802	Habilleme	1.000	741	500
803	Carburants	12.000	7.263	
804	Combustibles	66.500	84.872	30.000
805	Produits d'entretien ménager	15.000	19.210	1.000
806	Fournitures de voirie	25.000	25.317	5.000
807	Fournitures scolaires			
808	Fournitures de bureau	25.000	26.166	5.000
809	Autres fournitures	5.000		
<b>81 Frais de personnel</b> 1.240.000 862.113 110.000				
810	Rémunération du personnel permanent	850.000	590.236	
811	Rémunération du personnel temporaire	50.000	24.036	
816	Rémunérations diverses	30.000	34.423	50.000
818	Versement aux agents de cessation anticipée d'activités			
818	Charges sociales	310.000	213.347	20.000
819	Provision pour création d'emplois ou recrutement			
<b>82 Impôts et taxes</b> 10.000 10.303 2.500				
820	Impôts et taxes sur les rémunérations	1.000	606	
821	Impôts fonciers et taxes foncières	7.500	7.757	500
823	Taxes et impôts sur véhicules	1.500	220	
824	Droits de timbres et d'enregistrement			
825	Impôts et taxes indirects		1.820	2.000
<b>829 Autres impôts</b>				
<b>83 Travaux et services extérieurs</b> 550.000 283.584 50.500				
830	Loyers, charges locatives et de copropriété			
8310	Entretien de terrains	5.000	5.543	1.000
8311	Entretien dans les bois et forêts			
8312	Entretien de bâtiments	100.000	45.159	
8313	Entretien de voirie et de réseaux	100.000	70.425	
8314	Entretien de matériel, outillage et mobilier	100.000	21.949	24.000
8315	Entretien de matériel de transport	5.000	4.042	5.000
832	Travaux d'exploitation à l'entreprise			
833	Acquisitions de petit matériel, outillage et mobilier	10.000	39.168	25.000
834	Electricité, eau, gaz, assainissement	90.000	70.654	
835	Travaux pour la commune de nuit	0	1.328	7.000
838	Primes d'assurances	25.000	23.200	500

Articles	Dépenses	PRIMITIF 86	DEPENSE révisé - budget fin. préalable	Votes du conseil municipal
<b>84 Participations et contingents</b> 328.474 328.474				
343.000				
715.000				
8401	Contingent pour dépenses d'aide sociale			57.791
8404	Frais de garderie des bois communaux			
8405	Cotisations municipales			
8406	Contingent pour service d'incendie	125.000	63.023	
8407	Participations à charges intercommunales	203.300	207.535	
8408	Frais de centres de distribution d'énergie électrique			
8409	Autres contingents et participations diverses			
841	Remboursements de frais à d'autres collectivités			
845	Autres prestations de services			
<b>85 Allocations - Subventions</b> 305.000 227.879 21.000				
305.000				
850	Allocations T.U.C.	9.900	3.909	
851	Primes, secours et dots			
855	Bourses et prix			
857	Subventions	375.100	223.870	20.000
8580	Versement au BAS (impôt sur les spectacles)			1.000
<b>86 Frais de gestion générale</b> 337.000 227.970 42.000				
337.000				
860	Fêtes et cérémonies	10.000	22.033	20.000
861	Frais de transport	210.000	130.510	
862	Impression, pliers et autres prestations de service	10.000	14.822	12.000
863	Documentation générale	5.000	4.669	
864	Frais de P.T.T.	20.000	19.859	10.000
865	Frais d'actes et de contentieux	5.000	0	
866	Ind. de fonction du maire et des adjoints	100.000	39.272	
867	Frais de mission du maire et des adjoints			
868	Dépenses imprévues	1.000	0	
<b>87 Frais financiers</b> 367.000 225.756 999.60				
367.000				
871	Intérêts		224.766	
872	Frais financiers divers		990	999.60
874	Frais d'assiette et de recouvrement			
877	Charges des services concédés			
878	Déficit des réserves (1)			
879	Déficit des services à comptabilité distincte (1)			
<b>88 Dotations aux amortis. et provisions</b>				
<b>89 Charges exceptionnelles</b>				
<b>92 Charges antérieures</b> 394. 500.				
394. 500.				
820	Déficit de fonctionnement reporté			
8280	Titres annulés			
8285	Admissions en non-valeur			
<b>83 Prélèv. pour dépenses d'investis.</b> 385.000 405.078,74				
385.000				
<b>TOTAL</b> 4.153.472 2.556.995 696.078,94				

MJC (Sub-stage reçue)

Le budget supplémentaire a été adopté à l'unanimité.

Ont été également adoptés à l'unanimité, le compte administratif 85, le budget de l'Assainissement et le budget du Bureau d'Aide Sociale.

STATIONNEMENT DANS LE BOURG

Il est rappelé aux usagers que le stationnement dans le bourg de MOUTHIERS est strictement réglementé par un arrêté municipal et qu'il est matérialisé par des bandes de peinture en bordure de trottoirs et par des emplacements de stationnement sur la chaussée.

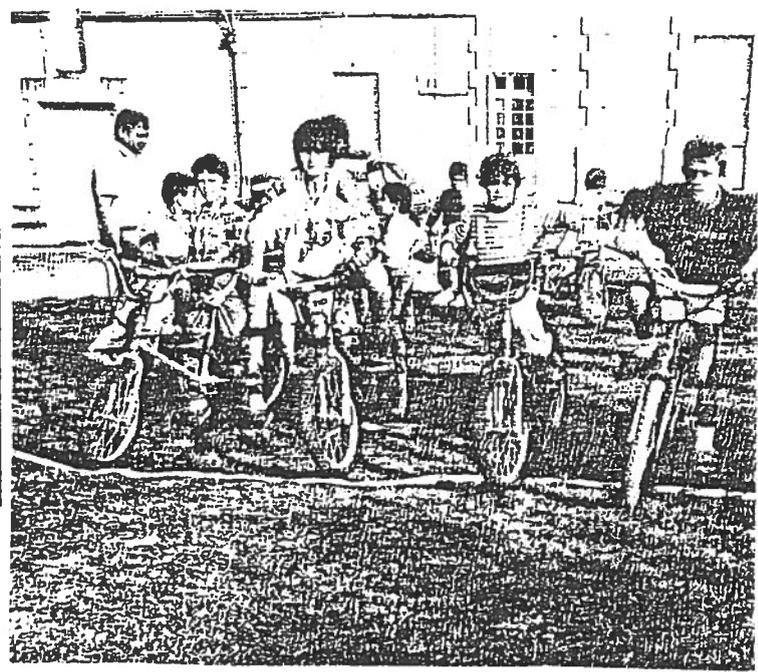
COMMANDEZ VOTRE EPICERIE PAR TELEPHONE

Une épicerie de Mouthiers propose un service nouveau, intéressant en particulier pour les personnes âgées : elle prend les commandes par téléphone ou par lettre et livre à domicile.

Pour commander ou pour tous renseignements, téléphoner au 45 67 83 21

CYCLOTOURISME

A compter du 1<sup>er</sup> Novembre, le départ du dimanche matin aura lieu à 8 H 30, toujours place de la mairie



Photos Alain PORTE

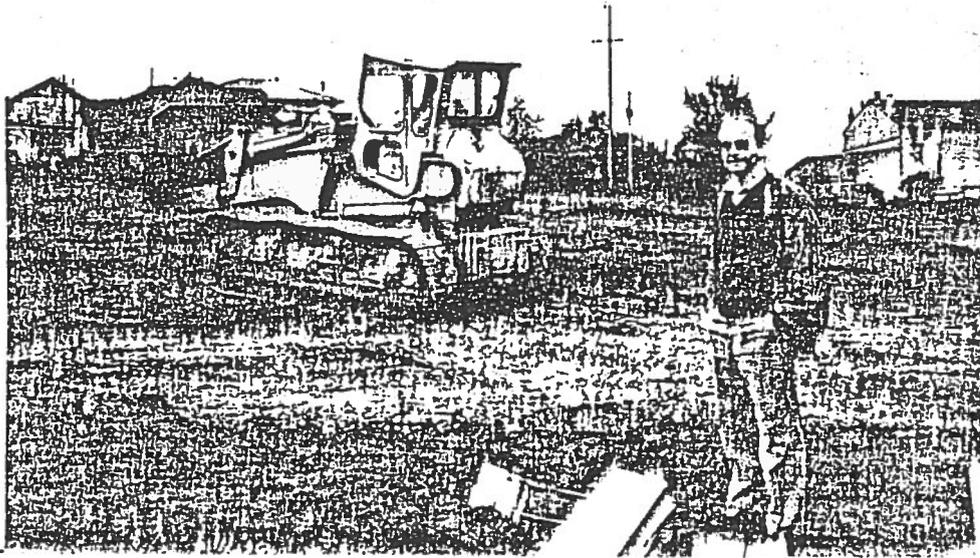
## Foyer-résidence : c'est parti !

Oubliées les vicissitudes du lancement, rayés les problèmes et enterrées les polémiques. Aujourd'hui les travaux du foyer résidence de Mouthiers sont commencés. Les pelleteuses et autres engins de travaux publics s'activent derrière le Champ-de-Foire. Si tout se déroule comme prévu le foyer-résidence sera en service à la fin de l'année prochaine.

Construit par l'office départemental HLM avec des crédits de la région (11 millions de francs pour l'ensemble du projet), le foyer résidence sera géré par le bureau d'aide sociale de la commune. Il abritera 40 logements, 35 studios et 5 types 2.

D'ores et déjà des options ont été prises sur la totalité des appartements.

Le projet de foyer-résidence est accompagné de la construction d'un lotissement locatif, «de sorte, précise le maire, M. Germon, que les personnes âgées qui habiteront là ne soient pas isolées». A cette fin du reste la mairie a acheté un petit jardin qui sera transformé en chemin et mettra le foyer en liaison directe avec le Champ de Foire.



Les travaux viennent de commencer, à la grande satisfaction de M. Germon, le maire. (Photo «CL»).

## DECHARGES SAUVAGES

Les décharges sauvages prolifèrent sur les bords de routes, lisières de bois, jachères, etc... Dans l'intérêt de chacun, pour la propreté et le respect des sites, il serait urgent que cet état de fait cesse.

## COMITE DES FETES ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 7 Novembre 86 aura lieu l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes à 20H45 dans la salle de réunion du stade.

Le bureau remercie les volontaires d'un jour, sur lesquels il est toujours possible de compter et qui sont indispensables au bon fonctionnement d'une fête. Depuis de nombreuses années le Comité fait le maximum pour développer et promouvoir les activités toujours grandissantes de la commune. Malheureusement, son effectif ne se développe pas proportionnellement aux activités qui demandent de plus en plus de personnel. Comme chaque année, il est donc lancé un appel aux personnes intéressées qui sont invitées à se joindre aux responsables ce vendredi 7 Novembre.. L'ordre du jour sera le suivant :

- rapport moral et financier
- renouvellement du bureau
- projets et suggestions pour l'année 87
- questions diverses.

## RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire 86-87 s'est effectuée à MOUTHIER dans les meilleures conditions.

La municipalité, très soucieuse de l'avenir scolaire des enfants de la commune, est intervenue pour que les équipements sollicités par les enseignants soient mis en place au jour J. Nous devons signaler l'arrivée de M.BESSON Bertrand en remplacement de Mme RATEAU. Nous lui souhaitons une bonne et longue carrière à MOUTHIER.

La direction de l'école primaire ayant été laissée libre après le départ de Mme RATEAU, c'est Mme RIVET qui a été désignée à ce poste. Nous pensons qu'elle assumera cette responsabilité sans problème et qu'elle acceptera cette tâche pour les années à venir.

Le départ à la retraite de Mme BREGEAS a ouvert le poste de responsable cuisinier à une liste de 8 demandes d'emploi. C'est M.PINAUD Didier de SAINT-MICHEL qui a été choisi par la commission municipale. M.PINAUD a pris ses fonctions depuis la rentrée et nous lui disons bon courage !

La municipalité ayant accepté depuis plusieurs années de financer les livres scolaires, a constaté que ceux-ci étaient parfois très malmenés; elle fait appel aux parents en leur demandant si possible, d'aider leurs enfants à respecter ce matériel qui, chaque année, doit changer de mains.



Dépôt légal: Novembre 1986

## CALENDRIER DES FETES 1987

Le Comité des Fêtes invite les responsables des différentes associations ou sections de la Commune à assister à l'élaboration du calendrier des festivités pour 1987. La réunion aura lieu le 21-NOVEMBRE 86 à 20 H 30 , salle de la mairie. Il serait souhaitable que toutes les sections ou associations concernées soient représentées, ce qui faciliterait le choix des dates en litige.

## STAGE D'INSERTION 16-25 ANS

Un nouveau stage d'insertion sociale et professionnelle va commencer à la Mairie de MOUTHIER à compter du 1<sup>er</sup> Décembre 86 et se terminera en juin 86. Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, sans diplôme, qui sont intéressés par ce stage, peuvent se faire inscrire dès maintenant au secrétariat de la Mairie.

# Stages d'insertion 16-25 ans: Mouthiers joue la filière bois

Pour la quatrième année consécutive la mairie de Mouthiers organise un stage d'insertion pour les jeunes de 16-25 ans. La prochaine session s'ouvre le 1<sup>er</sup> décembre pour s'achever le 31 mai 87. Le stage 86-87 sera plus particulièrement axé sur la filière bois. Pour tous renseignements joindre au plus vite la mairie de Mouthiers, 45.97.92.20.

Il y a Laurent Guérit, qui n'avait rien dans son baluchon et qui s'est découvert une passion pour le métier d'éclairagiste. Il est en stage en Avignon avec promesse d'embauche au théâtre de Bordeaux. Il y avait Sylvie Basland qui n'avait que sa bonne volonté. Elle est aujourd'hui représentante en produits de beauté. Il y avait Pascal Derand qui était adroit de ses mains mais n'avait pas pu le montrer. Il est ouvrier mécanicien à Châteauneuf et s'éclate à l'occasion dans le karting.

Ces trois jeunes gens comptent parmi les 51 qui ont suivi ces trois dernières années les stages d'insertion organisés par la mairie de Mouthiers. Ils sont une trentaine au total qui ont désormais un emploi ou qui ont accroché une nouvelle filière de formation. Ils parlaient de rien. Ils étaient en situation d'échec scolaire.

«*Le sort des jeunes du pays qui sont au chômage nous concerne au premier chef. Leur*

*avenir est aussi de notre responsabilité. Nous n'avons pas la prétention de leur donner une qualification, ça ce n'est pas notre boulot. Nous voulons les aider à s'insérer dans la vie sociale, et ça, c'est tout à fait dans notre mission.* Bernard Germon, le maire de Mouthiers, après Georges Ploquin, peut se flatter d'être le seul élu rural qui ait eu une telle initiative. Ni le lancement ni la pérennité du stage ne sont chose aisée. Il a fallu convaincre les partenaires locaux et il faut chaque fois repasser sous les fourches caudines de l'administration. L'agrément du prochain stage est tombé il y a une dizaine de jours seulement.

La mairie fournit les locaux et assure l'organisation et les gestions du stage (soit environ 15.000 F) qui est financé par la Région (notamment les salaires des deux animateurs contractuels recrutés par la mairie). Les stagiaires sont eux rémunérés par le CNASEA, organisme du

ministère de l'Agriculture qui finance les opérations de formation en milieu rural.

Les stagiaires partagent leur temps à égalité entre une remise à niveau scolaire, «*mais toujours sur des sujets très concrets, très pratiques*», note M. Germon, et des mini-stages en entreprises, des artisans locaux à Leroy-Somer en passant par le théâtre d'Angoulême. «*De la sorte ils se font une idée précise des métiers qui les attirent ou qui leur sont recommandés. Ainsi ont-ils des armes pour choisir et des occasions de s'insérer*», ajoute le maire. Ces dernières années les stagiaires ont égale-

ment retapé une partie de la Maison pour tous, à raison d'un après-midi par semaine.

Cette année le stage sera sensiblement différent des précédents. La moitié des stagiaires (ils sont une quinzaine par session) sera dirigée sur la filière bois, de l'exploitation forestière à l'utilisation du bois, de la menuiserie-charpente à l'alimentation des chaudières à bois automatiques dont la commune de Mouthiers s'est équipée. «*Et j'espère, dit le maire, que cette filière bois sera plus tôt que plus tard prise en compte par des établissements comme le CIFOP ou autres.*

## DIVAGATION DES CHIENS

=====

De nombreuses plaintes ayant été déposées à la Mairie, il est rappelé à la population de MOUTHIER que la divagation des chiens est interdite.

## EXPOSITION PHOTOS

=====

Dans le cadre de l'Association "Archives du Présent", Monsieur Alain PORTE expose des photos sur MOUTHIER à la Maison Pour Tous, du 11 au 30 NOVEMBRE 86. Vernissage mardi 11 NOVEMBRE à 12 H.

## CALENDRIER DES FETES NOVEMBRE 86

=====

SAMEDI 8 NOVEMBRE : dîner dansant du Football  
SAMEDI 22 NOVEMBRE : dîner dansant de l'ADMR



GABORIEAU pour M. GABORIEAU Henri décédé depuis peu.  
Médailles de remerciements

(récompense du travail bénévole) à :  
MMES CHABERNAUD Simone,  
LAFARGE Gabrielle, CLENET Estelle, BREGEAS Jeanine.  
Puis, en remerciement de 20 années de présence, de bénévolat et de dévouement.

Monsieur Marcel GUILLOTEAU, qui est à l'origine des premières collectes de sang à MOUTHIER, a reçu des mains de son Président, un cadeau bien mérité : un superbe Renolleau.  
Nos félicitations à tous.  
Après les marques de reconnaissance, Monsieur le Docteur WILLAUMEZ a encouragé tous les donateurs de sang : "Non seulement nous devons être fiers mais nous

devons continuer d'être fidèles et de promouvoir notre oeuvre". Il a lancé un appel particulier aux jeunes en leur demandant d'être présents aux prochaines collectes.  
70 personnes ont ensuite pris en commun un excellent repas qui s'est terminé aux environs de 18 heures.

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG

=====

C'est dans une ambiance chaleureuse et amicale que s'est déroulé, à la salle polyvalente de MOUTHIER, le repas des anciens donateurs de sang du canton de BLANZAC.

Monsieur le Maire de MOUTHIER, Monsieur le Maire de JURIGNAC et le Docteur WILLAUMEZ, Président Départemental des donateurs de sang, ont honoré de leur présence, cette manifestation.

Dans son allocution, M. le Maire de MOUTHIER a rappelé ce que représente le don du sang : il symbolise

la solidarité, le partage et l'amitié. C'est un des plus beaux gestes.

Le Président, M. Yvon RIVET a ensuite remercié toutes les personnes présentes, et a remis, avec la participation de son Président d'Honneur, M. BOUVIER Robert et de ses vices-Présidents MM. GUILLOTEAU Marcel et VINSONNAUD Jean-Michel, les récompenses suivantes :  
Diplômes de reconnaissance à :

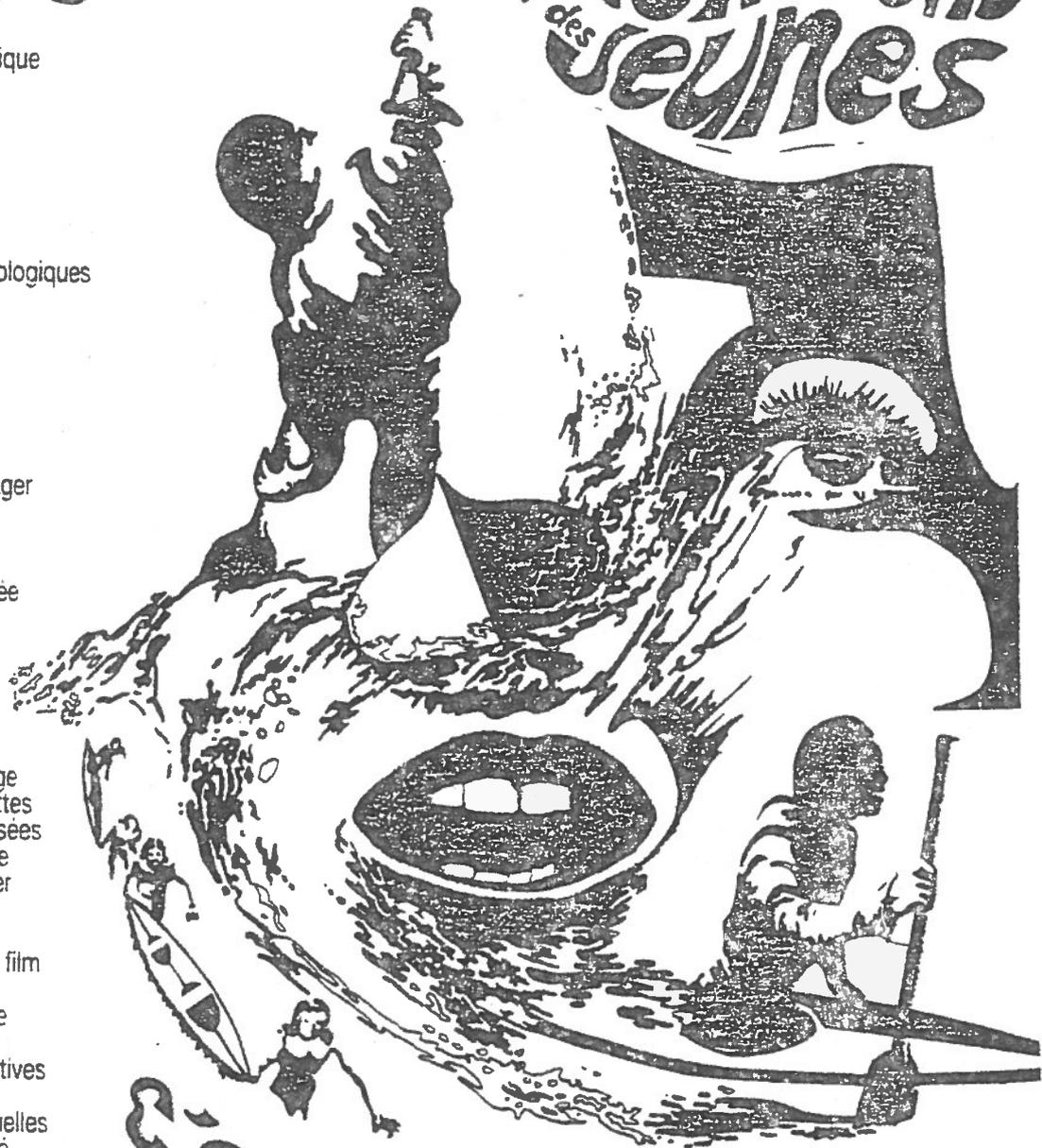
MM et MMES ALAIN Roger, GABORIEAU Flavien, CHABOT Albertine, CHABOT Roger, DUCLOUT René, DUCLOUT Irène, FONDEVILLE Yvette, FERRAND Rémy, BENNACEUR Gabrielle, GUILLOTEAU Georgette, LAFARGE Gabrielle, MME

Tu as entre 11 et 18 ans :  
Ceci doit t'intéresser

# LOISIRS

## quotidiens des jeunes

atelier mécanique  
karting  
jardinage  
bi-cross  
patinoire  
journal  
vidéo  
art floral  
fouilles archéologiques  
théâtre  
informatique  
astronomie  
randonnées  
groupe rock  
photographie  
maquettisme  
local à aménager  
pâtisserie  
danse  
bibliothèque  
bande dessinée  
collections  
folklore  
radio  
aérobic  
piscine  
ping-pong  
débroussaillage  
patins à roulettes  
sorties organisées  
fresque murale  
fête de quartier  
ciné-club  
équitation  
tournage d'un film  
bricolage  
camp de neige  
aqualophilie  
soirées récréatives  
couture  
activités manuelles  
jeux de société  
excursions  
chansons  
minéralogie  
modèles réduits  
botanique  
masques  
généalogie  
maillonnets  
tissage  
encauèrment  
etc... etc...



# c'est super!

un jeune = un projet = une bourse

Le PROGRAMME INTERMINISTÉRIEL "LOISIRS QUOTIDIENS DES JEUNES" est conduit en Charente par les administrations et organismes suivants :  
Direction Régionale des Affaires Culturelles - Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports - Education Nationale (Inspection Académique) -  
Direction Départementale de l'Agriculture (Agronomie) - Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales - Justice (Service de l'Education Sur-  
veillée) - Mission Locale - Caisse d'Allocations Familiales - Mutualité Sociale Agricole - Conseil Général de la Charente - Les collectivités locales (voir  
ci-dessous). Il concerne les jeunes des secteurs :  
d'ANGOUËME (Basseau) - COGNAC - SOYAUX - MOUTHIERES - ROUMAZIÈRES LOUBERT - CHABANAIS - AIGRE - RUFFEC - VILFAGNAN

**Tu as entre 11 et 18 ans :  
ceci doit t'intéresser**

Si tu habites dans une des  
Communes suivantes :

ANGOULÊME (Basseau)  
COGNAC  
SOYAUX

MOUTHIERS SUR BOËME  
ROUMAZIÈRES-LOUBERT

CHABANAIS  
ou dans les 3 cantons  
d'AIGRE  
RUFFEC  
VILLEFAGNAN

tél. 45 97 92 20

**TON LOISIR PRÉFÉRÉ PEUT ÊTRE AMÉLIORÉ PAR UNE BOURSE**  
de 300, 500, 1000 F... ou plus !  
(pour toi seul ou un groupe de copains)

# 1 RENSEIGNE-TOI

tél. : 45.38.44.11 (Jeunesse et Sports)  
ou

- dans les mairies des communes ci-dessus
- auprès des assistantes sociales
- du principal de ton collège
- des animateurs d'associations  
(demande la liste des correspondants locaux)

# 2 DEMANDE CONSEIL

- à un correspondant  
à un volontaire pour t'aider
- qui connaît bien les jeunes
- qui défendra ton dossier
- qui t'avertira du versement de ta bourse
- qui pourra suivre ta réalisation
- qui saura te proposer une autre aide (AJIR, etc...)

# 3 REMPLIS UN DOSSIER LQJ (vert)